



DU 14 AU 21 MAI 2024

Aux Élections

de vos administrateurs salariés
au Conseil d'Administration



Le fonctionnement de la Mutuelle MACIF (SAM) est confiée à son conseil d'administration, élu par son Assemblée Générale. C'est un organe essentiel qui exerce le pouvoir au nom des sociétaires. Il est composé d'administrateurs élus par les sociétaires et de trois administrateurs élus par les salariés. Les grands dossiers liés à la gestion et l'avenir de l'entreprise y sont obligatoirement traités.

Au sein du C.A, vos élus Force Ouvrière :



→ poseront vos questions sur les transformations de la mutuelle:

- maintien des sites de travail
- maintien des emplois
- évolutions des métiers (gestion, réseaux...)
- intégration de l'Intelligence Artificielle
- rapprochement des réseaux commerciaux (SAM / AMM / MFE)
- avenir des services supports / transverses
- classifications en phase avec les tâches



→ informeront les membres du CA sur les conséquences de la stratégie et les difficultés rencontrées par les salariés :

- manque d'effectif
- surcharge de travail
- perte de sens au travail
- gestion par objectifs et rémunération individualisée
- souffrance, stress, puis absentéisme qui en découle.



→ veilleront aux intérêts des salariés face aux réorganisations permanentes, en toute indépendance :

- évolution de la SGAM MACIF et sa place dans le Groupe AEMA
- uniformisation de la marque MACIF
- individualisation des rémunérations
- Modification du statut social

C'est sur ces bases que les candidats Force Ouvrière se présentent à vos suffrages pour ce premier tour des élections des représentants des salariés au Conseil d'Administration de la Société d'Assurance Mutuelle MACIF

VOTEZ FO pour faire valoir et préserver les intérêts des salariés

FO présente des candidats pour « faire valoir les intérêts des salariés »

C'est à dire intervenir au plus près des décideurs pour que les orientations stratégiques considèrent :

Les salariés doivent être mieux reconnus et pouvoir vivre correctement de leur travail

La MACIF doit redevenir un modèle social pour le secteur de l'Assurance et des entreprises

La bonne santé des salariés est un facteur de réussite de l'entreprise

Il faut prendre en compte les conséquences pour les salariés dans la stratégie



Candidats

1er collègue

salariés classe 1 à 4

Nom **Prénom**

GUERIN **Jean-Luc**

COLOMBO **Catherine**

COCHET **Thierry**

DUBOC **Barbara**

2ème collègue

salariés classe 5 à 7

Nom **Prénom**

Titulaire

DURY Benjamin

Remplaçante

VERICEL Estelle

Du 14 au 21 mai 2024, VOTEZ FO